

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES PISTES du 3 décembre 1999

Compte-Rendu

Étaient présents : Cf. liste annexée

Étaient excusés : Mr le Maire de la Perrière, Mr Eric Fraissinet

Y assistait : Jean-Christophe BERRARD

Comme avant chaque début de saison d'hiver, il convient de faire un point sur la situation de l'aménagement du domaine skiable et de l'organisation des moyens de secours sur la station.

TRAVAUX DE PISTES ET DE REMONTEES MECANQUES : RÉPERCUSSION SUR LA SÉCURITÉ DES PISTES

La liste des travaux de pistes réalisés par la STM et les SPTV est annexée au présent compte rendu (2 pages). Il convient de noter le remodelage du départ du stade de slalom de Courchevel 1650 qui permet de lancer une compétition sans empiéter sur la piste du Marquis.

En matière de remontée mécanique, la visite de la télécabine d'Ariondaz a été réalisée. La STM souligne la nécessité d'organiser un retour skieur en direction de la résidence du Roc Sabal qui va devenir plus difficile avec l'aménagement des nouveaux chalets « les balcons du Belvédère ».

EFFECTIF DES SERVICES DES PISTES SPTV ET STM

La liste des pisteurs et chauffeurs des SPTV est annexée au présent compte rendu (2 pages). Pour la STM, l'effectif est inchangé par rapport à la saison précédente. Les responsables de l'organisation de la sécurité des pistes restent également les mêmes que l'an dernier.

EFFECTIF DES INTERVENANTS DANS LA CHAÎNE DE SECOURS

Gendarmerie : 12 ; PGHM / CRS : 5 en alternance une semaine sur 2 ; pompiers : 15 hors volontaires avec 8 en poste chaque jour ; police municipale : 13, soit un agent de moins que la saison dernière ; ambulancier : idem saison 98/99 soit 6 véhicules sur les deux vallées Méribel et Courchevel ; médecins : idem saison 1998/99 sauf Courchevel 1550 qui n'aura pas de médecin.

L'hélicoptère est en poste à l'héliport et le numéro d'alerte est le 04.79.08.29.30 ; il est rappelé que la gendarmerie doit être avertie lors des collisions entre skieurs ou avec un obstacle.

Une fiche de régulation du SMUR hélicopté a été élaborée par le SAMU en concertation avec l'association nationale des directeurs des services des pistes pour avoir une idée précise de la gravité d'une blessure nécessitant un hélicoptage vers un centre hospitalier.

Cet hiver, le PGHM pourra rentrer sur la fréquence radio de la STM pour une meilleure coordination des interventions. Il est également proposé que la fréquence de la STM soit mise en place sur le poste des SPTV mis à disposition des pompiers pour la piste de luge. Il est par ailleurs rappelé que pour les SPTV, Jacques Gomez est d'astreinte chaque nuit.

Sur le domaine nordique entretenu par la commune, une procédure particulière est mise en place.

La commission prend ensuite connaissance des tarifs des secours sur pistes votés par le conseil municipal.

VALIDATION DES OUVERTURES DE PISTES POUR LE 4 DÉCEMBRE 1999

-
- Combe de la Saulire, accès par le téléphérique
- Piste des Verdons, accès par la télécabine
- Biolley, accès par le télésiège
- Bellecôte, accès par le téléski

On relève 31 cm à la station et 60 cm au sommet (contre 33 et 80 cm l'année précédente). Les SPTV ont fait tourner les canons à neige pendant 444 heures (70 000 m³ d'eau) et la STM pendant 150 heures (10800 m³ d'eau). Il est signalé que les ressources en eau sont justes suffisantes pour produire à plein rendement sur une longue durée ; l'aménagement d'une nouvelle réserve d'eau complémentaire apparaît nécessaire.

Enfin, il est signalé la mise en place cet hiver d'un forfait de ski débutant à 60 Frs environ donnant accès à Pralong et à la télécabine du Jardin Alpin. L'un des objectifs de ce titre de transport est de limiter l'afflux de skieurs sur le secteur « débutant » de Pralong qui est saturé certains jours.

PIDA

3 gaz ex supplémentaires ont été aménagés dans les creux ; le PIDA sera donc modifié.

MODIFICATION DE L'ARRÊTE MUNICIPAL DE SÉCURITÉ DES PISTES

Sur proposition des directeurs des services des pistes, il apparaît désormais opportun de rajouter dans l'article 1 de l'arrêté de sécurité des pistes certaines pratiques qui se développent sur les pistes : vélo ski, ski de rando... ; la mention « ski alpin sous toutes ses formes » pourrait également être intégrée aux dispositions de l'article 1.

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Les services des pistes rappellent la nécessité d'établir un plan local de secours pour définir clairement les domaines d'intervention de chaque service pour la conduite des opérations.
- ◆ La commission accepte à titre expérimental la mise en place d'un manège de scooters pour enfant par « Animation Service » sur la grenouillère de Courchevel 1850 dès la fermeture des pistes.
- ◆ Le courrier circulaire de prévention adressé aux randonneurs doit être expédié comme chaque début de saison.
- ◆ La commission demande aux directeurs des écoles que leurs moniteurs s'équipent d'un ARVA dès qu'ils pratiquent le hors piste.
- ◆ La commission est informée qu'une démarche nationale est en cours pour la définition de drapeaux d'avalanche adaptés à l'échelle européenne du risque d'avalanche ainsi que pour la classification de la difficulté des téléskis.
- ◆ Un courrier devra être adressé à Mr Mac Bain qui a fait réaliser un enrochement le long de la piste de ski de Cospillot ; bien qu'il soit tangentiel à l'axe de la piste, cet aménagement créé un obstacle artificiel.
- ◆ La commission est informée que la requête présentée auprès du tribunal administratif de Grenoble par la famille Tatge suite à l'accident mortel intervenu sur la piste fermée des Brigues a été rejetée.
- ◆ La commission approuve le projet de tracé du Défi des 3 Vallées de randonnée à ski qui arrivera à Courchevel par le Col de la Loze, descendra près du télésiège des Coqs et remontera la Combe de Saulire avant de basculer sur Méribel.

COMMISSION SECURITE DES PISTES

Vendredi 3 décembre 1999

Feuille de présence

NOM	ORGANISME	SIGNATURE
PACHOD Noël	SFT7	
JBécard René	ESF 1650	
MERMOZ Lucien	STM	
BAETZ Emile	usagers	
PEDIN Bernard	Medecin	
J-Noël USANNAZ	ESF 1550	
Laurent MEYNET	SKI ACADEMY	
Geautonis LEOEN	Ot. Courchevel	
Pierre R Blanc	Bureau des guides Pistes Courchevel 1850	
Gomez-Simon Jacques	RH-SPTV Courchevel	
FILLION Laurent	SPTV	
VIAL Georges	SPTV	
Vie Pascal	PN Courchevel	
Billiet-Prades Roger	CSM ST Bon - Courchevel	
L+Savin-Roch Karine	gendarmarie Boyel	
Faglin René	Gendarmerie B0202	
MARTINOL Franck	Ambulance PEGH	
PECH Jean-Louis	ESF 1850	
MEYNIAL LAURENT	Haine	
J C Vidan	Haine	
PACHOD Jean-Louis	Haine	

